

Centre Communal d'Action Sociale

**Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est l'Établissement Public du village qui gère l'action sociale.
Le CCAS est l'un des interlocuteurs privilégiés des habitants au sein de la municipalité.**

La composition du CCAS

Le CCAS est doté d'un organe de concertation et de gestion qui est le conseil d'administration présidé par le Maire, Pierre TORTOSA. Il réunit autour de lui :

Quatre élus municipaux :

- Anne-Marie RIGARD CERISON, 3^{ème} adjointe
- Joaquim PEREIRA, Conseiller municipal
- Sébastien TARDY, Conseiller municipal
- Albert SI LAKKAL, Conseiller municipal

Quatre représentants extérieurs :

- Hélène DAVION
- Josiane BERMONT
- Anaïs EMPTOZ
- Françoise TORTOSA



Les missions du CCAS

Sa mission principale est d'apporter une réponse adaptée aux besoins de la population la plus en difficulté. Il contribue à améliorer le quotidien pour pouvoir faire face aux situations complexes de la vie.

Le CCAS développe différentes activités d'aide et d'accompagnement des Personnes Agées, des Personnes handicapées, des enfants et des familles mais il lutte également contre l'exclusion.

Au quotidien, cela permet d'être accompagné dans ses démarches, de s'informer sur les formes d'aide existantes. Le CCAS a en charge l'instruction de dossiers pour les personnes âgées : Allocation personnalisée à l'autonomie (APA), aide sociale en établissement et à domicile.

Trouver un hébergement temporaire ou permanent lorsqu'on est senior ou pour un parent.

Séniors, mieux vivre ensemble c'est aussi, dans notre commune, aider les personnes âgées dans leur vie quotidienne : maintien à domicile, accueil spécifique pour les plus dépendants. L'attention aux séniors doit tenir compte aujourd'hui de l'allongement de la durée de vie.

Il existe également des dispositifs permettant à la personne âgée de financer l'amélioration de son logement pour lui permettre un maintien à domicile.

Vos démarches :

- Allocation Personnalisée d'Autonomie : nous pouvons vous donner toutes les informations pratiques concernant vos droits, vous aider à constituer votre dossier. Ne pas hésiter à prendre contact avec la Mairie.

Les autres interventions :

- Assistance aux personnes âgées si nécessaire en période de canicule.
- Pour la naissance d'un enfant un bon cadeau est remis aux nouveaux parents.
- Organisation des fêtes de fin d'année : Enfants et aînés gâtés pour Noël.
- Colis personnalisé aux personnes qui se trouvent en établissement ou hospitalisées.
- Dans le cadre de l'aide sociale facultative, le CCAS s'occupe de services tels que les secours d'urgence, les colis alimentaires. En bref, l'essentiel de la politique sociale de la commune.

Le C.C.A.S a un budget bien distinct de celui de la commune.

Afin de nous permettre d'améliorer et de poursuivre nos activités, Noël des enfants et Repas des aînés, nous vous proposons chaque année au mois de février, une matinée « Boudins et Fricassée », votre participation est importante pour que puissent perdurer ces animations.

Soyez nombreux à nous rejoindre lors de cette manifestation. Merci d'avance.